

Communiqué de presse

Loire
Atlantique

Cabinet du président

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – CS 94109
44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00
service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

Contacts presse :

- Anais Hubert : 02 40 99 09 61
- Gweltas Morice : 02 40 99 16 68
- Laurence Corgnet : 02 40 99 17 45

Le 4 novembre 2016

Le président du Département réagit au déblocage de 56 M€ pour le dragage

Philippe Grosvalet : « L'attractivité des ports constitue un enjeu majeur »

Philippe Grosvalet, président du Département, se félicite de l'annonce faite par le Premier ministre à l'occasion d'un Comité interministériel de la mer :

« Le déblocage de 56 millions d'euros pour les dépenses de dragage, afin de renforcer l'attractivité des ports français, va dans le bon sens. Avec plus de 90 % des marchandises transportées dans le monde qui transitent par voie maritime, l'attractivité des ports constitue en effet un enjeu majeur.

J'avais d'ailleurs écrit à la mi-septembre au Premier ministre pour évoquer la problématique du dragage, qui est un vrai sujet pour le Grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire. J'avais également profité de sa venue en Loire-Atlantique il y a un mois pour lui exposer la situation et lui demander une intervention de l'Etat.

Au même titre que les chantiers navals, la raffinerie de Donges ou la centrale de Cordemais, le Grand port est une composante essentielle de l'avenir de notre territoire. C'est la raison pour laquelle je réaffirme l'engagement du Département dans le développement du Grand port maritime à hauteur de 10 M€. »

Philippe Grosvalet,
président du Département de Loire-Atlantique